

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **ALTAROC ODYSSEY 2025 FPCI (le « Fonds »)**

Code ISIN des parts A : **FR001400YHG1**

Nom de l'initiateur du PRIIP : La société Altaroc Partners SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.097.808 euros, dont le siège social est situé 61, rue des belles feuilles, 75116 Paris, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 309 044 840, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 97022 (la « **Société de Gestion** »)

Site web de la société de gestion : www.altaroc.pe

Contact : Appelez le 01 81 72 97 00 pour de plus amples informations ou écrivez à investisseurs@altaroc.pe

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »)

Date de production du document d'information clé : Juin 2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds professionnel de capital-investissement (« FPCI ») régi par les articles L. 214-159 et suivants du Code monétaire et Financier.

Objectifs

L'objectif du Fonds est de constituer un portefeuille d'investissements dans un nombre limité de fonds d'investissement (avec un objectif d'allocation d'approximativement quatre-vingts pourcent (80%) des engagements totaux des investisseurs) et de co-investissements (avec un objectif d'allocation d'approximativement vingt pourcent (20%) des engagements totaux des investisseurs). Leur typologie d'investissement sera Capital Développement (Growth Equity) et Capital Transmission (Leveraged Buyout, LBO). Ces fonds seront situés en Europe, en Amérique du Nord et dans le reste du monde, et visent des opérations de tailles différentes dans des secteurs en croissance (i.e. santé, technologie et communication, digital consumer et business services).

Le Fonds a pour objectif un rendement annuel net de frais de 13%. Cet objectif a été établi par la Société de Gestion notamment sur la base d'hypothèses de distributions futures pour chacun des 5 à 6 fonds dans lesquels le Fonds a souscrit et qui composent son portefeuille.

Ces hypothèses ne constituent en aucun cas un engagement de la Société de Gestion concernant la performance finale qui sera effectivement réalisée par le Fonds. Elles sont établies en partie sur la base des performances passées qui ne sauraient préjuger des performances futures.

En ce qui concerne les liquidités à la disposition du Fonds, la Société de Gestion peut placer ces montants dans des comptes à terme à court terme ou les investir dans des placements non spéculatifs à court terme (y compris des fonds du marché monétaire). Tous intérêts, plus-values ou dividendes reçus au titre de ces montants seront alloués au Fonds et seront versés conformément au règlement du Fonds. Le Fonds pourra également recourir à des emprunts d'espèces dans la limite de 25% de ses actifs.

Investisseurs de détail visés

Les investisseurs de détail visés sont : (i) les investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 100 000 euros ; (ii) les investisseurs, personnes physiques et morales, dont la souscription initiale est d'au moins 30 000 euros et répondant à l'une des trois conditions suivantes :

- Ils apportent une assistance dans le domaine technique ou financier aux sociétés non cotées entrant dans l'objet du fonds en vue de leur création ou de leur développement ;
- Ils apportent une aide à la Société de Gestion du fonds professionnels de capital investissement en vue de rechercher des investisseurs potentiels ou contribuent aux objectifs poursuivis par elle à l'occasion de la recherche, de la sélection, du suivi, de la cession des investissements ;
- Ils possèdent une connaissance du capital investissement acquise en qualité d'apporteur direct de fonds propres à des sociétés non cotées ou en qualité de souscripteur soit dans un FCPR ne faisant pas l'objet de publicité et de démarchage, soit dans un fonds professionnel spécialisé, soit dans un fonds professionnel de capital investissement, soit dans une société de capital risque non cotée ;

(iii) tous les autres investisseurs dès lors que la souscription ou l'acquisition est réalisée en leur nom et pour leur compte par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un service d'investissement de gestion de portefeuille, dans les conditions fixées au I de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier et à l'article 314-11 du Règlement Général de l'AMF.

Parts

Les parts de ce Fonds ne sont pas intégralement libérées lors de leur souscription. Les souscripteurs s'engagent à libérer leur engagement selon un calendrier d'appels de fonds défini par la société de gestion.

Durée :

Dix (10) ans à compter du dernier jour de la période pendant laquelle les investisseurs peuvent souscrire des parts du Fonds. Cette durée pourra être prorogée de trois (3) périodes successives d'un (1) an chacune, à l'initiative de la Société de Gestion. Aucun investisseur ne peut demander le rachat de ses parts par le Fonds pendant toute la durée de vie du Fonds (éventuellement prorogée). Ce produit pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient sortir avant la fin de vie du Fonds.

Assurance

Non applicable

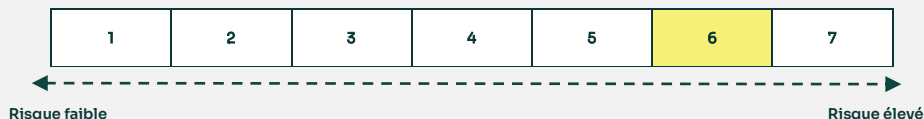
Veillez noter :

- (i) qu'aucun rachat de parts sur demande n'est possible ;
- (ii) que les produits seront distribués par le Fonds, mais que le Fonds pourra conserver ou réinvestir tout ou partie du produit distribuable (conformément à l'article 12.2 du règlement du Fonds).



Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risques



L'indicateur de risques part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant dix (10) ans. Le risque réel peut être très différent. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant l'échéance. Vous pourriez subir des coûts importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du Fonds à vous payer en soit affectée. Le portefeuille du Fonds étant principalement constitué de parts ou actions de fonds d'investissement lesquels sont investis principalement dans des actifs non cotés, ce produit présente un risque élevé de perte en capital et un caractère non liquide.

Risque de liquidité : Le Fonds investit principalement indirectement en titres de sociétés non cotées. Ces titres ne sont pas liquides et il n'existe pas de marché secondaire organisé facilitant les transactions. Le Fonds peut donc éprouver certaines difficultés à céder ses participations à un niveau de prix ou dans les délais souhaités. De plus, les cessions des parts du Fonds étant limitées conformément au règlement du Fonds, il sera difficile pour un Investisseur de céder ses Parts.

Risque de perte en capital : Un investissement en private equity est de long terme et ne garantit aucun rendement. La valeur d'une participation et les distributions qui s'y rapportent peuvent fluctuer à la baisse comme à la hausse, et un investisseur peut récupérer moins que ce qu'il a investi dans le Fonds ou perdre l'intégralité de son investissement. Ce produit ne comporte aucune protection contre les performances futures du marché, ce qui signifie que vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Est-ce que je risque de devoir assumer des obligations ou des engagements financiers supplémentaires ?

Les investisseurs effectuant leur premier paiement (qui inclut le premier appel de tranche et tout appel de tranche supplémentaire déjà appelé par la Société de Gestion) après la date du premier jour de souscription peuvent être tenus de payer une prime de souscription, conformément aux dispositions de l'article 7.6 « Prime de Souscription » du règlement. De même, certaines dépenses spécifiques peuvent lui être facturées en plus de son engagement.

Mon capital est-il protégé du risque de marché ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Est-ce que je risque de perdre tout le capital investi ?

Si le Fonds n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. L'indicateur de risques ci-dessus suppose que vous conserviez le produit pendant dix (10) ans. Si vous souhaitez vendre vos parts avant cette date, il se peut que vous n'y soyez pas autorisé ou le vendiez à un prix inférieur au prix que vous avez payé

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénarios de performance pour un investissement de 10.000€ / Période de détention recommandée : 10 ans

Scénarios	Si vous sortez après 10 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 092 EUR
	Rendement annuel moyen	4,75%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 012 EUR
	Rendement annuel moyen	8,74%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17 028 EUR
	Rendement annuel moyen	13,42%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	21 348 EUR
	Rendement annuel moyen	20,43%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de vie du produit en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez dix mille euros (10 000 €). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Il est rappelé que le Fonds a une durée de vie de 99 ans (sauf dissolution anticipée) et une période de détention recommandée de 10 ans.

Les scénarios présentés sont une **estimation de performances futures. Ils ne constituent pas un indicateur exact.** Ce que vous obtiendrez dépendra du prix de cession des actifs détenus dans le portefeuille du Produit, de l'ensemble des coûts du Produit et de la durée de détention de votre investissement. **Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « Que va me coûter l'investissement ? ».** Les chiffres ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Toutes les déclarations d'opinion et/ou estimations figurant dans ce document ainsi que toutes les vues exprimées et toutes les projections, prévisions et énonciations concernant les perspectives d'événements futurs ou la performance possible du Produit reflètent la propre analyse et interprétation d'Altarc Partners au regard des informations dont elle dispose à la date du présent document. **Aucune déclaration ne peut être effectuée, ni assurance donnée que ces énonciations, vues, projections ou prévisions sont exactes ou que les objectifs du Produit seront atteints.** Vous devrez décider par vous-même dans quelle mesure vous pouvez vous fier à ces énonciations, vues, projections ou prévisions, et **Altarc Partners décline toute responsabilité à cet égard. Vous êtes vivement invités à effectuer votre propre analyse, notamment, sans que cela soit limitatif, des conséquences juridiques et fiscales de votre investissement dans le Produit.**

Que se passe-t-il si la Société de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Altarc Partners est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'AMF sous le numéro d'agrément GP97022. A ce titre, Altarc Partners doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Toutefois, l'attention de l'investisseur est attirée sur le risque de perte en capital visé ci-dessus et l'absence de dispositif légal d'indemnisation. En cas de défaillance d'Altarc Partners les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



Altarc Partners SAS – 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris – altarc.pe +33 1 81 72 97 00

S.A. AU CAPITAL DE 1 097 808 € - RCS PARIS B 309 044 840 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 93 309 044 840

Que va me coûter cet investissement ?

Avertissement :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires allant jusqu'à 5 % du montant investi. Le cas échéant, elle vous en informera préalablement et vous présentera l'incidence de ces frais sur votre investissement dans le temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement de 10.000 €

Si vous sortez après 10 ans (période de détention recommandée)

Coûts totaux	2 852 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement par an)	Soit 2,85%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Frais uniques (coûts d'entrée et de sortie)

Coûts d'entrées	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Ceci n'inclut pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Entre 0,00% et 0,03%
Et		
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	0,00%

Frais récurrents facturés chaque année

Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit (taux estimé moyen annualisé sur la durée de vie éventuellement prorogée du Fonds).	0,00%
Et		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et le Fonds	Entre 0,00% et 2,54%

Autres frais facturés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Un mécanisme d'intéressement (« carried interest ») peut être versé à l'équipe de gestion sur les co-investissements, sous réserve que les investisseurs aient au préalable reçu une distribution au moins égale à leur engagement disponible. Pour plus de détails, se référer à l'article 11 « Ordre des distributions » du Règlement.	Entre 0,00% et 0,28%
---------------------------------	---	----------------------

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 10 ans

Le Fonds aura une durée de dix (10) ans (sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée). Vous devez être prêt à conserver ce produit pendant dix (10) ans. Pendant cette durée, vous ne pourrez pas, à votre initiative, exiger du Fonds le rachat de vos parts. En outre, le transfert des parts du Fonds sera soumis à l'agrément discrétionnaire de la Société de Gestion et aux restrictions prévues par les dispositions du règlement du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant les actions ou la conduite de la Société de Gestion, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse ou par téléphone au (+33) 01 81 72 97 00. Si la réponse ne donne pas satisfaction, les investisseurs et autres parties intéressées peuvent faire appel au Médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : 17, Place de la Bourse, 75082 Paris, Cedex 02 ; Téléphone : +33 1 53 45 60 00. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org/>

Toute réclamation concernant la conduite de votre agent de distribution doit lui être adressée, avec copie à Altaroc Partners SAS, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Altaroc Partners SAS

61 rue des Belles Feuilles, 75016 Paris, France

Email : investisseurs@altaroc.pe

Autres informations pertinentes

Le Fonds est classifié « Article 8 » au sens du Règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Banque Dépositaire : Caceis Bank, une société anonyme dont le siège social est situé 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro RCS 692024722.

Autres informations : Vous pouvez obtenir gratuitement le Règlement le dernier rapport annuel et les rapports semestriels auprès de : Altaroc Partners SAS, 61 rue des Belles Feuilles, 75016 Paris, France. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds



Altaroc Partners SAS – 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris – altaroc.pe +33 1 81 72 97 00

S.A. AU CAPITAL DE 1 097 808 € - RCS PARIS B 309 044 840 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 93 309 044 840